

Auxerrois et Chablisien → Vie locale

ARCY-SUR-CURE ■ La maison de services au public va ouvrir, elle accueillera les usagers six jours sur sept

La MSAP sera opérationnelle dès lundi

La maison de services au public d'Arcy-sur-Cure ouvrira ses portes lundi à la mairie. Une convention a été signée avec la CPAM et la CAF qui seront rejointes par d'autres partenaires.

En début d'année, à l'occasion des traditionnels vœux du maire, Olivier Bertrand avait mis l'accent sur le projet phare de la commune : l'ouverture dès septembre d'une maison de services au public (MSAP). Après plusieurs mois de travaux dont certains d'accessibilité, les locaux sont prêts, pour une ouverture prévue lundi. Il reste à finaliser quelques aménagements extérieurs. L'accès à la MSAP se fera par l'arrière du bâtiment de la mairie.



SIGNATURE. De gauche à droite : Elisabeth Lacroix (directrice adjointe de la CAF de l'Yonne), Pascal Germain (président de la CCAVM), Olivier Bertrand (maire) et Thierry Galsot (directeur adjoint de la CPAM de l'Yonne).

« Ce service va permettre aux gens d'avoir un interlocuteur »

Une convention qui définit les modalités d'organisation et de gestion de la

MSAP a été signée mercredi, à la mairie, en présence de différents partenaires. La compétence sur cet équipement revient à la communauté de communes Avallon-Vézelay-Morvan qui prendra en charge ses frais de fonctionnement, la mairie mettant les locaux à disposition.

Les services qui y seront rendus concernent principalement les champs des prestations sociales et de l'aide à l'emploi. La MSAP aura principalement pour mission l'accueil, l'information et l'orientation du public, l'accompagnement des usagers à l'utilisation des services en lignes des

partenaires, leur accompagnement dans leurs démarches administratives, leur mise en relation avec les partenaires et le développement d'entretiens Web, via l'espace personnel des demandeurs d'emploi. Elle aura aussi pour mission d'identifier des situations individuelles né-

cessitant un suivi particulier.

« Ce service va permettre aux gens, notamment les personnes âgées qui n'ont pas d'informatique chez eux, ou les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique, d'avoir un interlocuteur, ici, à la MSAP, pour les

aider, souligne Olivier Bertrand. Aujourd'hui (MDLR : mercredi), nous signons la convention avec la CPAM et la CAF. D'autres partenaires vont nous rejoindre, comme La Poste et Pôle emploi, de façon à proposer un package de services. Des journées de formation avec la CAF et Pôle emploi sont déjà prévues pour les personnes qui accueilleront le public. »

Pascal Germain, président de la CCAVM, inscrit cet équipement dans la politique d'aménagement de territoire, « pour que chacun puisse s'y retrouver sans avoir à se déplacer à Avallon ou à Auxerre. Il existe déjà deux MSAP sur le territoire : une à Quarré-les-Tombes et une à Châtel Censoir. » ■

HORAIRES

À partir de lundi, la MSAP d'Arcy accueillera les usagers six jours sur sept, du lundi au vendredi de 14 à 18 heures, le mercredi et le samedi matin de 8 à 12 heures. Renseignements à la mairie d'Arcy, au 03.86.81.91.69.